L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

JEUDI, (MATIN) 21 JUIN 1832.

GOUVERNEUR.

J. B. DAWSON.

Représentant du 1er. District, au Congrès:
E. D. WHITE.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

Zéphir Canonge.	Antonio Ducros,
Wm. F. Duplessis,	S. D. Dixon,
E. A. Canon,	B. Marigny,
Félix Labatut.	

Liste générale des Candidats aux places de Représentants à la Législature.

☞ La paroisse d'Orléans nomme sept membres. ☜

Antonio Ducros.	J. M. Kennedy.
Zéphir Canonge.	E. Mazureau.
E. A. Canon.	Chs. F. Daunoy.
J. R. Sterrett.	Albert Hoa,
S. D. Dixon,	L. Pierce,
Wm. F. Duplessis.	D. Augustin.
F. Labatut.	Louis Allard,
B. Marigny,	J. Lallande.
J. R. Grymes,	

INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 21 juin.

La malle d'hier n'a rien apporté de nouveau. Le navire *Charles Carroll*, parti de Liverpool le 7 mai, pour la Virginie, a touché à New-York pour débarquer des passagers. Les journaux de cette ville ne donnent pas de nouvelles par ce navire.

Le *Courier* de Charleston publie un extrait d'une lettre du Hâvre reçue en cette ville, par la voie de New-York; il paraît que cette lettre a été mise à bord de l'*Edward-Quesnel* au moment de son départ, car elle est d'une date plus récente que les nouvelles publiées à New-York: voici cet extrait:

"Havre, 6 mai 1832.—Les nouvelles reçues aujourd'hui de Paris sont bonnes: M. Périer commence à aller mieux, et le cholera diminue; en effet, il n'en existe que peu dans cette ville.

"Le riz décline. Des lettres d'Anvers annoncent qu'il n'est pas en demande, et qu'à 12 florins on n'en veut point. On compte qu'il tombera de 11 à 11½.

"Nous avons reçu vos lettres du 24 mars, par la voie de Caen, qui nous annoncent une hausse dans les prix de vos cotons; mais cette circonstance n'aura pas d'effet sur notre marché, qui continue à être calme, nos cottes ayant été fixées, hier, de 90 à 95."

Nous avons promis quelques réflexions sur le Mexique—nous remplissons aujourd'hui notre engagement.

Nous l'avons déjà dit, notre but est de développer les causes du *pronunciamiento* de Vera-Cruz; mais, pour être bien compris, il nous importe de reprendre les choses de plus haut.

Dès qu'en 1827, fut décrétée la loi qui dépouillait les Espagnols des emplois publics, à cause qu'entre leurs mains ces emplois étaient un moyen de faire réussir leurs *projets*, ils s'allièrent à quelques Mexicains *pervertis*, imbus des principes désastreux de l'aristocratie, et redoublèrent d'efforts pour combattre les vrais patriotes, qui, ayant entrevu leurs coupables desseins, se réunirent comme par *inspiration* par toutes les parties de la république, dans la louable intention de faire avorter leurs complots et d'arracher ainsi la *patrie* au joug tyrannique qu'on lui préparait.

Telle est l'origine de la conspiration qui fut découverte l'année suivante, et à laquelle on donna le nom de *conspiration du père Arénas*, soit parce qu'il fut cause de sa découverte, soit parce que, d'après le résultat du procès, il fut reconnu qu'il était un des principaux chargés de diriger l'exécution de cette vaste entreprise. Ceux qui l'avait conçue, toujours plus obstinés, travaillèrent avec un zèle infatigable à le sauver; et pour y parvenir ils n'oublièrent ni les mensonges déhontés, ni les grossières calomnies, pour persuader au gouvernement et aux *yorkinos* (nom qu'ils donnaient aux patriotes mexicains, et qui, après tout, ne peut les déshonorer) qu'il ne s'agissait que d'une *farce*. La preuve en est écrite dans cette multitude de pamphlets auxquels cette affaire donna lieu, et dans lesquels des enfans du sol décréditaient à plaisir la patrie qui les avait vu naître.

Cependant, l'un des plus habiles et des plus acharnés d'entre ces partisans des distinctions hiérarchiques, le célèbre colonel José Antonio Facio, qui fut chargé de représenter la partie publique dans cette affaire, ne put défigurer et encore moins détruire les preuves qui surgirent. Il fallait que ces preuves fussent bien concluantes et bien irréfragables, pour le forcer à s'écrier, dans l'amertume de son ame: *Le crime est pleinement prouvé!* Car, la conséquence de ce fait était la mort du révérendissime père, qui devait être fusillé. (*)

Ces événemens se passaient vers la fin de la présidence du général Guadalupe Victoria. Celui-ci, par son caractère apathique, ou accablé qu'il était sous le faix d'un emploi auquel il ne fut jamais apte, manqua de cette énergie qu'il lui aurait fallu pour se prévaloir des facultés qu'il tenait de la constitution fédérale, afin de faire cesser la lutte outrée de deux partis qui étaient en hostilité ouverte. Cette condamnable inertie fut la source de grands maux, et sans doute elle donna naissance aux scènes sanglantes qui signalèrent les derniers jours de décembre 1828.

Quoiqu'il en soit, le peuple mexicain triompha, non sans de grands malheurs, mais de ces malheurs inséparables de la lutte d'un *peuple souverain* qu'on a voulu enchaîner au poteau de la servitude; il triompha et ne voulut point souffrir le joug d'un président élu par cette même faction qui, plus tard, quand elle domina temporairement sur les ruines de la république, lui ferma ignominieusement les portes de sa patrie. Telle a été la conduite abominable du *fameux* général Anastasio Bustamante, envers le général Manuel Gomez Pedraza.

A peine les événement malheureux dont nous avons parlé furent ils accomplis, que le congrès, sans perdre de temps, s'occupa des moyens d'assurer la *légalité* du pouvoir exécutif; parce que le général Pédraza avait fait déposer sur le bureau une renonciation expresse, réitérée et spontanée, au fauteuil auquel l'appelait cette même faction pour le perdre irrémissiblement. On vit, on examina, on discuta, et enfin, on résolut, conformément aux lois fondamentales, que le citoyen général *benemerito* de la patrie Vincente Guerrero serait appelé à occuper le fauteuil, puisqu'il réunissait la majorité des voix des législatures. C'est sous de tels auspices que ce brave patriote, ce héros infortuné, ce Varon de son pays, prit possession du pouvoir, avec la ferme intention de se sacrifier pour cette *nation* qu'il contribua à élever à l'un des premiers rangs, par la part qu'il prit aux combats et aux travaux qui avaient pour objet d'assurer sa *liberté*, sa *souveraineté* et son *indépendance*. Il en portait la preuve avec lui, dans ces honorables blessures que le temps n'avait pu cicatriser, et qui saignaient encore sur l'obscur échafaud où le conduisirent la cruauté et l'atroce barbarie de ses ennemis.

Dans les premiers mois de 1829, le gouvernement général, par différentes voies également dignes de foi, reçut l'avis positif que les Espagnols se préparaient à une nouvelle invasion qui devait avoir lieu prochainement; et ils opérèrent en effet leur débarquement, cette même année, dans le voisinage de Tampico, sous les ordres du brigadier *Barradas*. Ce fait prouve, 1o. que l'ennemi comptait sur quelque parti; car on ne saurait présumer qu'il eût voulu s'exposer ainsi à sacrifier une poignée de malheureux, sans autre *but* que de donner à rire au monde de sa stupidité: 2o. que ce parti est le même qui, conduit par le sanguinaire Bustamante et consorts, a précipité *par la force des armes* l'immortel Guerrero, l'a assassiné lâchement et ignominieusement, et, avec l'aide des bayonnettes d'une armée séduite, a usurpé la *souveraineté nationale*.

(*) Le général *Arana*, compromis dans cette même affaire, fut aussi fusillé; il était natif de la Péninsule, et confrère des *Alamans*, des *Facio*, des *Espinosa*, des *Pagazo*, des *Mangino*, des *Teran*, des *Bustamante*, des *Batres* et autres affiliés de l'ordre de St.-Jean d'Ecosse.

Un si scandaleux attentat força l'illustre Guerrero à quitter de nouveau sa retraite de Tixtla, pour venger cette souveraineté nationale outragée; mais partout il la vit fouler au pied sans la moindre dissimulation; les législatures furent dissoutes par la force; les gouverneurs des états et les autres employés qui tenaient leurs fonctions du *vote libre* de leurs concitoyens, furent déposés; ces députés, ces gouverneurs, ces employés, livrés à toutes sortes de persécutions, furent ou jetés dans d'obscurs cachots et des prisons malsaines, enchaînés et privés de toutes communications, ou obligés de fuir pour échapper aux griffes de ces tigres implacables. Et qui ordonnait ces désordres sans exemple? Les commandants généraux des Etats, qui s'empressaient de proclamer l'*usurpateur* et qui chassaient tous ceux qui étaient en place, pour leur substituer des satellites de leur parti, instrumens aveugles de leurs desseins. Fallait-il de nouveaux motifs pour exciter ceux qui avaient versé leur sang pour cette *souveraineté nationale* foulée au pied, était-il besoin d'une cause plus honorable pour les engager de nouveau à tirer leur épée pour la défendre? Ce n'est pas à des esclaves courbés sous le poids de leurs fers, c'est à des hommes *libres*, humains, sensés, c'est à des républicains que nous nous adressons. Qu'ils répondent!

Les plaines du midi sont encore couvertes d'ossemens mexicains; ces campagnes fertiles imbibées de sang, sont des témoins *perpétuels* des atrocités commises par ces exécrables partisans de l'aristocratie, restes de ces *privilèges* qu'ils ambitionnaient, organisés par *catégories*, par *classes*, par *hiérarchies*. Toutes choses qui ne sont pas pour eux l'apanage d'une place, *titulus, sine re!* mais bien des réalités, et toutes positives, parce qu'elles leur procurent effectivement le plaisir de *commander en grand* aux autres hommes, de leur prendre leurs biens, sous mille prétextes frivoles ou en vertu de nécessités fictives, et enfin de leur ravir jusqu'à la *liberté* de penser et de dire ce qu'ils pensent! Qui pourrait nier que ce soit à cet état si triste et si désespéré qu'un homme ordinaire et *sans mérite* a conduit l'héroïque nation mexicaine? Les actes de Bustamante, de ses ministres et de leurs partisans, ont été pleins de bassesses et d'abjection; connaissant l'impossibilité de vaincre Guerrero ils eurent recours à l'infernal stratagème de payer à l'Italien *Picaluga* la somme de cinquante mille piastres, et d'envoyer auprès du général l'infâme colonel Primo Tapia et quelques autres de cette trempe, pour le livrer, ce qui fut en effet exécuté. De quelle caisse sortait cette somme considérable? combien d'autres sommes ont payé l'assassinat de tant de patriotes illustres?—Voilà quelles accusations terribles la nation, légitimement organisée, peut faire peser sur ces furieux dilapidateurs.

Un triomphe de cette espèce, qui ferait frissonner l'homme le plus insensible, fut célébré partout par des salves d'artillerie, des *te deum laudamus*, *le domine confitemur*, par des bals, des mascarades, et des chants de joie, qui déshonorent la religion, les lois, et notre siècle. Mais, tandis que les commandants généraux nommés par l'usurpateur Bustamante ordonnaient ces affreuses réjouissances, le peuple pleurait amèrement la perte de ce guerrier indomptable qui, couvert de blessures, maintint si long-temps allumé sur les sommets de Cierra-Madre le flambeau de la Liberté et de l'Indépendance. Hommes libres de tous les pays, voyez cet autre Varon que l'on mène à une mort ignominieuse sur l'échafaud, attaché comme un criminel!.. Quel être stupide pourrait se persuader que ces vils déprédateurs vont rester impunis, qu'ils vont jouir tranquillement d'un pouvoir usurpé, et gouverner la nation mexicaine avec encore plus de dureté, plus de despotisme que n'en montre un grand-visir? Il faudrait ne pas connaître du tout la valeur des Mexicains.

Ce peuple, enfin, s'est lassé de tant d'iniquités; et convaincu que cette faction machiavélique s'aveuglait sur son triomphe éphémère au point de croire qu'elle pouvait désormais s'avancer hardiment vers le but qu'elle se proposait, qui était d'établir d'abord un gouvernement *central* et bientôt après une monarchie, il lui fallut recourir à des moyens prompts et efficaces pour entraver sa marche rapide. Tel fut le puissant et louable motif qui engagea les vaillantes garnisons de Vera-Cruz et de San-Juan d'Ulua à se prononcer ouvertement dans l'acte mémorable signé le 2 janvier de la présente année. Cet acte est l'expression des sentimens libres d'hommes véritablement républicains, qui savent que le soldat ne vend pas sa vie à un gouvernement pour la paie mesquine qu'il en reçoit; mais qu'il consacre son bras à la défense des intérêts de ses concitoyens, à l'agrandissement de sa nation, à la protection de l'humanité par toute la terre.

On sait que par l'un des articles de cet acte, il fut décidé qu'une commission prise dans le sein de l'assemblée se rendrait auprès du brave général Antonio Lopez de Santa-Anna. La connaissance que ces militaires avaient de son mérite, de ses services, de sa bravoure, de son intrépidité et des principes qu'il a toujours professés; le souvenir de sa conduite généreuse lorsqu'il contribua à renverser la tyrannie d'Iturbide, et qu'il fut le premier, en janvier 1824, à proclamer la république; sa victoire encore récente de Tampico, qui lui a valu le surnom mérité de Héros de Tamaulipas, tout cela devait naturellement leur suggérer l'idée que le *prestige* d'aucun nom ne pourrait égaler l'influence de celui de ce jeune et brave guerrier. Aussi, l'objet de cette commission se bornait à le prier, *au nom de la patrie*, de se mettre à la tête des garnisons qui venaient de se prononcer, pour sauver le pays d'une ruine totale et d'une complète extermination.

La patrie de Santa-Anna ne périra pas sans qu'il ait exhalé son dernier soupir pour sa défense.... Pour toute réponse il se leve, endossa son uniforme, ceignit cette épée la terreur des tyrans, demanda son cheval, et dit à ses compagnons d'armes: *Amis! pour la Liberté, marchons à la victoire*. On peut être plus concis, mais on ne s'explique pas avec plus d'énergie.

L'issue de cette noble et brillante entreprise a confirmé la maxime de Santa-Anna: *Pour la liberté, marchons à la victoire*. Où sont donc ces nombreuses armées, ces peuples, cette opinion publique, dont les amis de l'administration de Bustamante menaçaient les *partisans* de Santa Anna? Etonnés et tremblants, sans savoir où se cacher, où fuir pour éviter l'arrêt formidable auquel les condamnent tant d'actes criminels, voilà ces tyrans sans ame, qui voulaient vivre des sueurs de ce peuple souverain qu'ils traitaient comme une bête de charge. C'est à cela que s'est réduit le courage de ces fanfarons de l'aristocratie!

La Liberté est triomphante!!! Telle est la vaste et consolante pensée par laquelle nous terminons cet article sur la situation politique actuelle de l'Anahuac.

MÉLANGES.

Au rédacteur du Temps, *journal de Paris.*

Monsieur, ce n'est pas sans quelque surprise que j'ai lu dans votre numéro du 11 de ce mois, à l'article des *Mélanges*, une note qui a déjà été insérée dans le *Messager des chambres* du 22 mars, portant l'annonce d'une admirable découverte faite près de Montevideo, dans le Brésil. Il ne s'agit de rien moins que d'un tombeau grec décoré d'une inscription *grecque* et renfermant plusieurs pièces d'armures d'un travail précieux, entre autres un casque sur lequel on voit représenté Hector traîné par *Achille autour des murs de Troie*, annonce, il faut en convenir, bien propre à faire venir l'eau à la bouche du plus indifférent des archéologues. Cette merveilleuse nouvelle est accompagnée d'observations *scientifiques* qui ne sont pas moins extraordinaires. Le crédit mérité dont jouit votre journal, auquel travaillent tant de personnes instruites, pourrait donner du poids à des erreurs manifestes, qui passent de main en main sans qu'on remonte à leur source; vous me permettrez d'en garantir vos lecteurs au moyen de quelques courtes remarques.

D'abord, cette *nouvelle*, accueillie avec tant d'empressement, est déjà un peu *ancienne*. Il y a trois ou quatre ans qu'elle a traîné dans les journaux; et le rédacteur de l'*Antologie* de Florence, par exemple, l'a déjà citée dans le numéro d'août 1829, page 32. Ce n'était guère la peine de l'exhumer de nouveau; car c'est évidemment une *mystification* qu'on a voulu faire aux antiquaires d'en deça l'Atlantique et qui n'a pas mal réussi comme vous voyez. Cela leur fait d'autant moins d'honneur, que la supercherie saute aux yeux. Je n'en veux d'autre preuve que le texte même de l'inscription: Un certain père Martinez (à qui Dieu fasse paix!) y a lu les mots *uiou tou Phillippou*.... *Alexan*.... *to*.... *Macedo*.... *basi*.... *epittès execonta*.... *tel*.... *Olymp*.... *en to top*.... *Ptolem*....; remplissant ces lacunes, il a traduit: *Alexandre, fils de Philippe, était roi de Macédoine vers la 63e olympiade, en ce lieu Ptolémée*.... Le reste manque. Apparemment ce Ptolémée sera mort à Montevideo, et aura été enterré par ses compagnons. S'est il jamais vu rien de plus merveilleux? Malheureusement, pour le succès complet de la mystification, le *savant* père Martinez sait fort mal le grec, en sorte que dans ce prétendu texte il n'y a pas un mot qui soit à sa place; au lieu de *uiou tou Philippou Alexandros tou Makedonos Basileos*, un Grec aurait dit nécessairement: *Basileos Alexandros tou Makedonos, Philippou uios*. En outre, au temps d'Alexandre, les inscriptions n'étaient point datées de de l'ère des olympiades; enfin, la 63e olympide tombe entre les années 528. 524 avant J.-C., ce qui fait Alexandre contemporain du grand Cyrus ou de son fils Cambyse. Que dites-vous, je vous prie, du *savant* père Martinez?

L'auteur de la note, dont la foi est robuste, nous gratifie de réflexions à perte de vue sur ces *faits si remarquables*: je vous assure qu'il ne le cède en rien au savant père Martinez. *Le Ptolémée dont il est ici question* (dit-il du plus grand sérieux) *est peut être le chef de la flotte d'Alexandre, entraîné par la tempête en Amérique*. Le mieux du monde! mais qui a parlé d'un chef de la flotte d'Alexandre; et comment un vaisseau de cette flotte aurait-il été entraîné jusqu'en Amérique, dans le trajet de l'embouchure de l'Indus à celle de l'Euphrate? Convenez que tout cela est absurde.

Selon le rédacteur de la note, cette découverte précieuse confirme les *preuves nombreuses* qui attestent que les Européens ont visité l'Amérique quelques siècles avant Colomb. Parmi ces preuves, il compte le temple du Mexique, sur le même plan que *ceux de Delphes et de Pausanias*. Ne dirait-on pas qu'il prend *Delphes* pour un homme ou *Pausanias* pour une ville? Il compe surtout le nom *significatif* Teocalli, probablement à cause du mot mexicain *teo*, qui rappelle le *theos* grec, par une rencontre purement fortuite, puisqu'elle est *unique*. Si je suis étonné d'une chose, c'est qu'il ne nous cite pas aussi les *hiéroglyphes* prétendus égyptiens des Aztèques et la croix de Palenqué, si propres à faire déraisonner les *gobe-mouches* des sociétés de géographie. Toutes ces prétendues *preuves* ne forment pas même un *indice* pour tout homme qui a quelque connaissance de l'histoire de la navigation, et qui a pris la peine d'examiner les monumens des Aztèques et des Péruviens avec un œil exercé à la comparaison des ouvrages de l'art chez tous les peuples, sans se laisser prévenir par les hypothèses hasardées, les rapprochemens arbitraires et les idées extravagantes des Clavigero, des Cabrera, des Del-Rio, des Kingsborough et d'autres antiquaires qui se sont mis à réchauffer les origines égyptiennes, grecques, phéniciennes, chananéennes ou juives, rêvées à une époque de crédulité et d'ignorance.

Dans tous les cas, dit le *savant* auteur de la note, *ce fait mérite toute l'attention des archéologues*. Sans doute s'il était réel; mais prenons garde au ridicule de la dent d'or. Pour moi, je déclare sans hésiter, jusqu'à preuve certaine du contraire, que le tombeau grec, l'inscription grecque et les précieuses armures découvertes à Montevideo n'ont aucune réalité. J'invite donc nos archéologues à ne point s'en embarrasser, et à laisser dormir l'inscription de Ptolémée à côté de la fameuse inscription *atlantique* en latin et en phénicien (prétendu) par laquelle un faussaire de Malte a mystifié un savant marquis, qui ne doute pas plus de son authenticité que de celle des ouvrages du célèbre fourbe Annius de Viterbe. Il y a pourtant cette différence, que chacun peut voir à Paris chez le noble possesseur l'inscription atlantique, tandis que celle de Montevideo n'a probablement été vue que du savant père Martinez qui sait de si bon grec; si toutefois il y a par le monde un père Martinez, ce dont, à dire vrai, je ne me soucie guère d'être certain.

Agréez, &c., *Un de vos abonnés.*

Découverte d'un nouveau minéral.—Dans la dernière séance de la société de minéralogie de St.-Pétersbourg, M. Hess ayant fait l'essai de plusieurs minéraux, a découvert que celui que l'on trouve dans l'Oural, dans un bien de la comtesse Potier, aux environs de Bissersk, et que l'on avait considéré jusqu'à ce jour comme un dioptase ou achérite, était un corps tout à fait différent. Ce minéral appartient probablement au genre des grenats; sa forme, autant qu'on peut en juger par les cristaux fort petits qui ont été trouvés, est un dodécaèdre rhomboïde, il est d'un beau vert semblable à celui des plus belles émeraudes; traité au chalumeau il ne perd rien de sa couleur ni de sa transparence; sa dureté est plus grande que celle du grenat. La dureté, la belle couleur et la transparence de ce minéral, lui assurent une place parmi les pierres précieuses. M. Hess lui a donné le nom d'*ouvarovite*, en l'honneur du président de l'académie impériale des sciences. Il n'y a pas de doute que si l'on parvient à trouver de plus gros cristaux d'ouvarovite, ils n'égalent en valeur et en beauté les plus belles émeraudes. Que de trésors cache peut-être encore cette chaîne de l'Oural si peu explorée jusqu'à ce jour! La découverte de l'ouvarovite est d'autant plus remarquable, que tous les minéraux considérés comme précieux étaient connus depuis l'antiquité. Les amateurs de minéralogie peuvent en voir l'échantillon au musée de la société: il est adhérent à une gangue de chrômate de fer, et doit sa belle couleur au chrôme, c'est-à-dire au même corps qui colore l'émeraude. On ne connaît dans ce moment que trois échantillons d'ouvarovite, dont le plus remarquable se trouve dans la collection du sénateur et maître de la cour L. Perovsky, vice-président du département des apanages. *(Gaz. de l'Acad.)*

Marié—Dimanche dernier, par l'hon. juge Beauregard, Mr. *Noël Paduani*, à *Catherine Melanie Baguerie*, veuve divorcée de *J. Saucier*, tous deux de cette ville.

Est décédé hier, à 5 heures de l'après-midi, M. Claude Levasseur. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à 5 heures. Son corps sera exposé chez lui, rue des Ursulines, près St. Claude. Ses amis et les F.·. M.·. de toutes les Loges sont invités à assister à son enterrement.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Tallahasse, Glover, Liverpool. L. H. Gale.
Navire Calumet, Osgood, Liverpool, Lincoln & Green.
Navire Moren, Gardler, Liverpool, Lincoln et Green.
Brick Agenoria, Collins, Charleston, H. C. Gildermenster.
Brick Progress, Howes, Boston, A. Gurney.
Brick Belvidere, Harvey, New-York, P. B. Penny.
Goël. Tamaulipas, Davis, New-York, White et co.

Arrivés.

Bateau de remorque Whale, des Passes, avec le navire Charles Wharton, les bricks Authentic et Criterion, et les goël. Enterprize, Alcyon et Cora. Laissé la Passe lundi après-midi: rien en vue à l'exception du navire John Sargeant, de Philadelphie. Rencontré la goël. Tampico et deux autres.

Navire Charles Wharton, Yorke, de Philadelphie.
Brick Authentic, Sweetzer, de Boston.
Goël, Halcyon, Couzens, de Véra-Cruz.
Goël. Enterprize, Burdick, de la Havane.
Goël. Cora, Carston, de la Mobile.
Bateau à vap. St. Martin, Turpin, de Louisville.
Bateau à vapeur Tippecanoe, Fullerton, de Cincinnati, avec un chargement assorti.

MEMORANDA.

Parti de Marseille pour ce port, 5 avril, nav. States.

A VENDRE à un prix raisonnable, un **PIANO** de Philadelphie, à la mode, avec son tabouret et un choix de musique. Un terme sera accordé si on l'exige. S'adresser au bureau de cette feuille.
21 juin—3

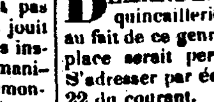

ENTREPOT DE VOITURES.—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages de New-York, des Voitures et Barrouches à bon marché, pour un, deux ou quatre chevaux; des Cabriolets, Tilburys et Chars à bancs; le tout à vendre à des prix réduits et à des termes accommodants.
21 juin M. WALTON, rue de la Douane No.13

DEMANDE.—On a besoin dans un magasin de quincaillerie en cette ville, d'une personne bien au fait de ce genre d'affaires, et entendu à vendre. La place serait permanente, et les appointemens bons. S'adresser par écrit au bureau de cette feuille, jusqu'au 22 du courant. 21 juin

Jn. Davies vs. Jn. S. Foster.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 30 juin, à 5 heures, sur les lieux, ancienne Levée du faubourg de l'Annonciation, une Voiture et ses Hornais, une Selle, une Bride, deux Tables, 2 Bois-de-lit, un Bureau, un Matelas et des Ustensiles de cuisine, saisis dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY, marshal.
21 juin

RAISIN ET VIN.—100 caisses Raisin muscat, et 14 quarts de barriques Vin blanc de Marseille, ainsi que 230 caisses Vin rouge, à vendre par SAM. C. BELL, rue du Canal, No. 81
11 juin

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE

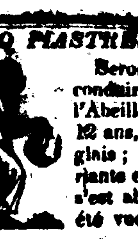

Seront données à la personne qui conduira à la prison ou au bureau de l'Abeille, une jeune négresse de 11 à 12 ans, nommée **FANNY**, parlant anglais; elle a une figure ouverte et riante et était proprement mise. Elle s'est absentée dimanche dernier, et a été vue depuis dans le faubourg Ste.-Marie. 19 juin—☞

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

Partie marronne de chez le soussigné, depuis deux mois et demie, la négresse **HARRIET**, âgée d'environ 30 ans taille ordinaire, parlant anglais et français; elle est très mince, et a le teint clair.

Partie également marronne, huit jours après Harriet, la négresse **MAHALY**, âgée de 17 ans, taille moyenne, bien portante, parlant anglais et français; elle a de grosses lèvres.

Aussi parti marron hier matin, le nègre **LEVEN**, âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces; il a le teint rougeâtre et parle anglais et français.

Une récompense de dix piastres par chaque esclave sera donnée à celui qui les fera conduire à la geole ou chez leur maître.

Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur et tous autres, sont prévenus de ne pas leur donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
PAULIN J. FLEYTAS,
16 juin—☞ encoignure Bourgogne et Dumaine.

☞ L'éditeur de la Gazette de Bâton-Rouge publiera cet avis six fois, en français et en anglais, et enverra son compte au bureau de l'Abeille.

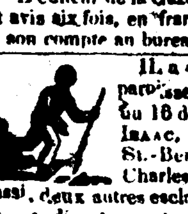

IL a été conduit à la geole de la paroisse Jefferson, dans la matinée du 16 de ce mois, un nègre nommé Isaac, se disant appartenir à M. J. St.-Bernard, de la paroisse St.-Charles.

Aussi, deux autres esclaves: une négresse nommée Vina, se disant appartenir à M. Carlin, habitant de La Fourche.

Paroisse de Jefferson, 16 juin 1832.
18 juin CHARBONNET, shérif.

$20 DE RECOMPENSE.

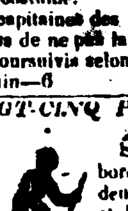

S'est absentée de chez le soussigné la griffone américaine nommée **KITTY**, âgée d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, figure plate, de grands yeux, et très maigre; elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe de gingas bleu à petits carreaux et avait des bottines noires; elle emporta avec elle une robe de soie noire; il est probable qu'elle changera de costume.

Les capitaines des bateaux à vapeur et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
18 juin—6 H. H. ALPUENTE.

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

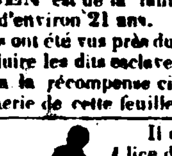

SONT partis marrons de l'autre bord du fleuve, samedi dernier, les deux jeunes mulâtres nommés Neck et Ben.

NECK est de la taille de cinq pieds 6 pouces, et est âgé d'environ 19 ans.

BEN est de la taille de 5 pieds 10 pouces, et est âgé d'environ 21 ans.

Ils ont été vus près du Rail-Road. Quiconque fera conduire les dits esclaves à la geole de cette ville, recevra la récompense ci-dessus, en s'adressant à l'imprimerie de cette feuille. 15 juin—☞

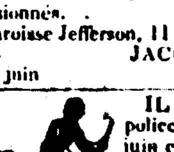

Il a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un Nègre nommé Anthony, âgé d'environ 18 à 19 ans, se disant appartenir à M. Doussant, demeurant à la paroisse St. Charles. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jefferson, 11 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET, shérif.
12 juin

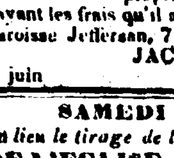

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, le 5 juin courant, le nègre HENRY, se disant appartenir à M. Gibaou. Il est marqué de la petite vérole. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jefferson, 7 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET, shérif.
11 juin

SAMEDI PROCHAIN

Aura lieu le tirage de la 15ème. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,
GROS LOT
10,000 PIASTRES.

Prix des billets: Entier $4; demi $2; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au bureau de loterie de FELTON,
21 juin rue St. Philippe, No. 11.

BEURRE DE GOSHEN.—10 barillets Beurre frais de Goshen, en debarquement du navire Louisville, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,
20 juin rue de la Nlle. Levée, No. 15.

AVIS.—Ceux qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur VERMILLION, sont priés de les présenter immédiatement à GRAY, DURRIVE & Co.
20 juin. rue de la Nlle. Levée, No. 38.

R. SALAUN, *Courtier*, a l'honneur de prévenir les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance, qu'il a changé de domicile, et que sa demeure est rue Royale, No. 305, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge toujours de ventes et achats de Propriétés, Esclaves et Bijoux, et procure de l'argent sur hypothèque, billets, &c. Il est logé convenablement pour recevoir les esclaves qu'on voudrait lui donner à vendre. On le trouvera chez lui, à 8 heures le matin, à 4 heures l'après-midi, et à 7 heures le soir. Entre ces heures on pourra le voir à la Bourse.
20 juin—5

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison de *Hill & Fauchet*, est dissoute d'un commun accord. M. Hill reste chargé de la liquidation des affaires. Ceux qui doivent à l'établissement sont priés de vouloir bien régler leurs comptes aussitôt que possible, et ceux à qui il est dû sont priés de présenter leurs comptes à M. Rt. Hill. R. S. HILL.
18 juin—1m E. FAUCHET.

AYANT dissous la société de *Hill & Fauchet*, je préviens le public que je continuerai le même genre d'affaires, dans la même maison; et je profite de cette circonstance pour remercier mes amis et le public de l'encouragement que j'ai reçu d'eux, et dont je m'efforcerai à mériter la continuation. J'aurai constamment un assortiment général **D'ETOFFES POUR L'ÉTÉ ET L'HIVER**, et je remplirai avec promptitude, et dans les derniers goûts de France et du Nord, tous les ordres qui me viendront de la campagne et de la ville.
18 juin—1m ROB. S. HILL.

LES soussignés offrent à vendre, à très-bon compte, à leur terrain de bois de charpente, au Bassin Carondelet:
50,000 pieds Planches de Cypre,
25,000 dito Bois assortis, do.
25,000 dito Chevrons, do.
100,000 dito Planches de Pin.

Ils préviennent en même temps MM. les entrepreneurs qu'ayant pris des arrangemens avec les propriétaires des moulins de l'autre bord du lac, ainsi que ceux sur le fleuve, ils trouveront constamment à l'avenir de ces deux espèces de bois.
12 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

A LOUER, pour le 18 de ce mois,
Cette jolie **MAISON A ETAGE** située rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine; elle est très-commode pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou au bureau de cette feuille. 2 juin—10.

A LOUER,
Une petite MAISON à étage, sise sur un vaste terrain, à l'encoignure des rues de l'Esplanade et Bourgogne, convenable pour une petite famille. S'adresser à G. Montamat, rue Ste.-Anne, No. 51.
1er. juin—☞

RECEMMENT reçu.—Un nouveau supplément de Livres anglais et de Musiques, à vendre par E. JOHNS & Co. rue de Chartres, No. 113
12 juin et encoignure Commune et Camp.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

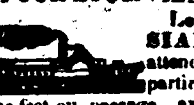

Le bateau à vapeur **LOUISIANA**, capit. Maynard, est attendu ici le 24, et sera prêt à partir du 28 au 30 de ce mois. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH.
19 juin Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR NEW-YORK ET LE HAVRE.
(Ligne de Paquebots de la Louisiane et de N. York.)

Le superbe navire neuf **LOUISVILLE**, capitaine Price, commencera à charger demain et partira le 5 juillet. Ce navire prendra du fret pour le Hâvre seulement, et ne s'arrêtera que deux jours à New-York pour débarquer les passagers.

Les personnes qui desirent se rendre au Hâvre ne sauraient trouver une occasion plus favorable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à FOSTER & HUTTON,
21 juin rue du Canal, No. 77.

POUR VERA-CRUZ.

Le brick de première classe **KENHAWA**, capit. Ramsdale, partira pour le dit port si un fret suffisant est immédiatement offert. Pour fret ou passage, s'adresser à
20 juin J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, **LOUISA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Goodday. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à I. OGDEN & CO.
19 juin rue Canal, No. 59

PASSAGE POUR LE HAVRE.

Le brick fin voilier **CARROLL**, capitaine Cox, ayant de beaux emménagemens, et pouvant recevoir quelques passagers. Ce brick sera expédié sous peu. S'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 61, ou à
18 juin THEOD. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE (passage seulement.)

Le brick fin voilier **CARROLL**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Cox, partira le 24 de ce mois. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 62, ou à HARRISON, BROWN & Co.
18 juin rue Royale, No. 117

POUR BORDEAUX.

Le navire français **MARTINIQUAIS**, capitaine Dupouteau. Pour fret, s'adresser à bord, ou à
15 juin J. MAGER.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot **EDWARD BONNAFFE**, capitaine Campbell, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à SAM. C. BELL,
14 juin rue du Canal, No. 81.

POUR NEW-YORK ET LIVERPOOL.

Devant partir le 24 du présent.—*(Ligne de paquebots entre la Louisiane et New-York.)* Le beau navire neuf **HUNTSVILLE**, capitaine Stoddard, commencera à charger demain, et partira comme dessus. Ce navire prendra du fret pour Liverpool seulement, et s'arrêtera à New-York pour débarquer les passagers; il ne restera que deux jours dans ce dernier port. Les passagers pour Liverpool ne peuvent trouver une occasion plus favorable. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du Marché aux Légumes, ou à FOSTER & HUTTON,
12 juin rue du Canal, No. 87.

A FRETER.

Le beau brick, fin voilier, **ORION**, doublé et chevillé en cuivre, du port de 800 boucauts de tabac; il a été réparé à neuf, et a tout ce qui lui faut pour entreprendre un voyage. Pour les conditions, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co.
12 juin rue Bienville, No. 80.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick fin voilier, **AJAX**, capit. Rollins, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à
9 juin J. W. ZACHARIE & Co.

POUR MARSEILLE.

Le brick, A 1, **LATONA**, capitaine S. Snow, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à LAUVE & BENEDICT,
7 juin rue de la Commune, No. 88

POUR LIVERPOOL.

Le navire **A 1 CALUMET**, capitaine Osgood, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou bien à
5 juin LINCOLN & GREEN.

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

15me. classe de 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 23 juin.
GROS LOT
10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier.............. $ 4
Demi Billet.............. 2
Quart de Billet.............. 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**;—demis et quarts en proportion.
18 juin J. B. FAGET, *Directeur*.

PERDUS OU ÉGARÉS.

UN mandat de $75, sous la date de 31 mai 1832, en faveur de Henry Allen ou à son ordre, tiré par J. Castillon, de la paroisse St. Jacques, sur B. Cadillan, marchand de cette ville.

Aussi: Un billet de $142 et quelque cents, daté de juin 1831, tiré par Alven Wetherby, et en faveur de Charles Ires. On prévient le public si ces effets sont présentés au paiement, qu'on s'abstienne de les payer.
16 juin—6 HENRY ALLEN.

SUCRE de la Havane.—33 caisses superbe Sucre jaune, de la Havane, à vendre par THAYER, HURD & Co.
16 juin rue des Magasins, No. 29.

TABAC, du Kentucky, Havane, et St. Yago de Cuba, à vendre par THAYER, HURD, & CO.
16 juin 29 rue des Magasins.

A VENDRE par les soussignés, 25,000 briques à feu de Pensacole.
16 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

COUVERTURES Françaises.—400 balles Couvertures de 3 points, pour nègres, garanties de bonne laine, pesant 6 livres chaque. A vendre par
16 juin J. MAGER.

ON a besoin d'une ouvrière et d'une apprentie en modes. S'adresser chez Mme. Brisot, encoignure Royale et St. Louis. 14 juin—4

SUCRE.—100 barils beau sucre, à vendre par SAM. C. BELL,
11 juin rue du Canal, No. 81

Banque de l'Union de la Louisiane, 9 juin 1832.

UNE prime de deux-cents piastres est offerte par cette institution à celui qui fournira le meilleur plan pour la construction d'une Maison de Banque. Les soumissions seront reçues jusqu'au 13 juillet prochain.
Par ordre de la direction.
J. B. PERRAULT, *Caissier*.
Pour plus amples informations, s'adresser à la Banque. 11 juin

Bureau de la Presse-à-coton à vapeur, Nlle.-Orléans, 6 juin 1832.

LES actionnaires de cette institution sont avertis par le présent que par une résolution du Bureau des Directeurs, le fond capital de la Compagnie sera augmenté de cent-mille piastres, c'est-à-dire, de deux cents actions de 500 piastres chaque. Les souscriptions seront reçues par le Secrétaire, au Bureau de la Compagnie, du lundi, 11 du courant, au mercredi 20, inclusivement, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi, durant lequel temps les actionnaires actuels seront seuls admis à souscrire.
Par ordre de la direction.
8 juin WM. HUDSON, secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi, 23 du courant, à la Bourse, à midi précis, la goëlette fine voilière, **WILD-CAT**, construite dans la Chésapeake, du port de 52 tonneaux, n'ayant que trois ans de service; avec ses agrès et apparaux, telle qu'elle se trouve maintenant mouillée en face de la rue Canal. On fera voir l'inventaire au moment de la vente.

Conditions: 4 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction. 21 juin

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 22 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son nouveau magasin d'encan, 20 collis marchandises sèches anglaises, consistant en mousseline peinte et imprimée, mousseline à rideau 6-4 Siamoise Ginga. Bas pour filettes, mouchoirs madras, toile d'Irlande, ouvrée pour serviettes, bretagnes, étamine, Coutil, &c.

Aussi: 15 malles souliers et brodequins, &c. 21

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, sans réserve, au magasin No. 22, rue de la Nouvelle Levée, une porte après la rue Poydras, un assortiment général de Quincaillerie, savoir: enclumes, étaux, marteaux de forgerons, soufflets de forges, chaînes de diables, haches, boîtes à roues, clous, pioches, pelles, passe-partout, scies de moulins, balances patentées, fers de charrues, feuillards, fers à repasser, moulins à maïs, poêles à frire, meules, &c. Aussi, une quantité d'articles d'étagères.

Conditions: $100, comptant; jusqu'à $300, à 4 mois, et au-dessus de cette somme, à 6 mois de terme, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
20 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi, 23 du courant, à midi, à la Bourse, trente ACTIONS de la Compagnie du Rail-Road, sur lesquelles on a payé $100.

Conditions: comptant. 20 juin

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, jeudi 21 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, **UN TERRAIN**, situé au faubourg Marigny, désigné par le No. 252, à l'encoignure des rues de Poëtes et des Bons-Enfans, ayant 60 pieds de face à la dernière rue, sur 120 à la seconde.

Conditions: Un et deux ans de terme, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 19 juin—3

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 7 de juillet prochain, il sera vendu au Café de la Bourse Hewlett, à midi précis, les Propriétés suivantes, cédées par Mr. L. P. Ferry à ses créanciers: un Terrain situé rue St.-Claude, entre Quartier et Ste.-Julie, mesurant 60 pieds de face sur 180 de profondeur, mesure française, ayant dessus une maison à étage, le bas construit en briques, le haut en colombage.

Aussi, une Maison basse en colombage, avec un beau verger et un parterre. Un Nègre nommé Edmond, âgé de 14 ans, domestique; un nègre nommé Willis, âgé de 12 ans, domestique; une Négresse nommée Leta, âgée de 20 ans, cuisinière et domestique. Une Action de l'Hôtel Elkins, situé sur le bord du lac; une paire de Pistolets. On annoncera les conditions. 18 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 26 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, *QUATRE TERRAINS* de valeur, situés rue Carondelet, entre Julie et St. Joseph, et désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4, sur le plan fait par M. Zimpel, et maintenant exposé à la Bourse. Les trois premiers ont chacun 24 pieds de face à la rue Carondelet, sur 158 de profondeur, et 24 pieds dans le fond qui fait face à une allée de 25 pieds conduisant à la rue St. Joseph. Le terrain No. 4 a 24 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur irrégulière. Conditions: Un quart comptant, et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 19 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi, 23 du courant, à midi, à la Bourse, l'esclave Mary, âgée de 32 ans, parlant français et anglais, depuis 22 ans dans le pays; elle est excellente cuisinière et blanchisseuse; domestique de confiance. Le propriétaire ne la vend que par nécessité. Conditions: Moitié comptant et le reste à douze mois, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 19 juin

PAR P. A. GUILLOTTE.

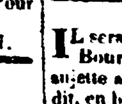

IL sera vendu le samedi 23 juin, à 10 heures, au lieu accoutumé, par ordre du syndic des biens de B. F. West, huit DRAYS et sept CHEVAUX.
Conditions—comptant.
18 juin—6

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu jeudi, 19 juillet prochain, à midi, à la Bourse, l'esclave Anna, âgée d'environ 15 ans, sujette aux crises. Conditions: douze mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de W. S. Lewis, aux frais de l'acquéreur.
19 juin

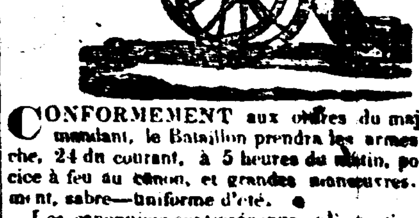

CONFORMEMENT aux ordres du major commandant, le Bataillon prendra les armes dimanche, 24 du courant, à 5 heures du matin, pour exercice à feu au canon, et grandes manœuvres. Armement, sabre—uniforme d'été.

Les canonniers sont prévenus qu'à partir de lundi prochain, il y aura exercice au canon sur la Place d'Armes, tous les soirs, à 6 heures et demie.
Par ordre, U. DUREL.
16 juin adjudant-major.

SAPEURS PONTONIERS D'ORLEANS.
ATTENTION!!!

LA compagnie prendra les armes dimanche, 24 du courant, à 4½ heures du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous. Equipement complet, pantalon blanc. Par ordre du capitaine,
19 juin R. LABAURE, sergent major.

AVIS.—Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un **CAFÉ** sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au **TIR-AU-PISTOLET**, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de Paon, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—6 PARADOL

AVIS.—La société contractée verbalement entre moi, Victor Mercier et Perez Larosa, pour un café situé dans la rue Condé, connu sous le nom de *Café de Société*, étant dissoute d'un commun accord, M. Larosa reste seul chargé de la liquidation de l'établissement, et je me trouve déchargé de toutes les dettes qui y ont été contractées, ainsi que du paiement d'un billet tiré par lui et moi, et endossé par J. P. Bougenel.
19 juin—3 VICTOR MERCIER.

BRIQUES ET CARRELAGE, à vendre par
19 juin THEOD. NICOLET & Co.

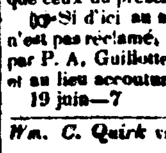

IL a été conduit aux écuries des soussignés, rue Bourbon, No. 116, un cheval bai, âgé d'environ 11 ans, ayant pour toute marque un D renversé, sur l'épaule du montoir. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés, ainsi que ceux du présent avis.

☞ Si d'ici au samedi 30 de ce mois, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera mis à l'enchère, ce jour là, par P. A. Guillotte, encanteur, à 10 heures du matin et au lieu accoutumé, conformément à la loi.
19 juin—7 J. B. LESPARRE & Co.

Wm. C. Quirk vs. Mme. Barker et son mari L. C. Barker.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, un certain morceau de Terre, mesurant trente pieds de face à la rue St. Paul, sur cent-vingt de profondeur. Il fait partie du Terrain No. 6, de l'Ilet No. 59, faubourg Ste Marie, et est borné du côté près de la rue Poydras par cette partie de terrain No. 6, et de l'autre côté par le terrain No. 7; saisi dans l'affaire ci dessus.
19 juin L. DAUNOY, marshal.

CHAUX.—750 barils reçus par le brick Cassius, de Baltimore. Cette qualité supérieure, étant plus forte d'un tiers que toutes les chaux qu'on a importées ici jusqu'à présent.
HARRISON, BROWN & Co.
14 juin rue Royale, No. 117